

## Extrait du Registre des délibérations

### Conseil Municipal du 31/10/2024 à 18 h 00

#### Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Eric CONRAD, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Monsieur Laurent GEYLLER, Madame Mathilde FISCHER, Monsieur Denis BARTHEL, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD, Monsieur Hugo RAPP, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Monsieur Yvan GIESSLER, Monsieur Jean-Pierre HAAS, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

#### Absents ayant donné procuration :

Madame Tania SCHEUER donne procuration à Monsieur Eric CONRAD, Madame Marion SENGLER donne procuration à Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Oriane HUMMEL donne procuration à Madame Geneviève MULLER-STEIN, Madame Jennifer JUND donne procuration à Madame Nadège HORNBECK, Madame Birgül KARA donne procuration à Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Erick CAKPO, Madame Anne BALLAND-EGELE donne procuration à Monsieur Marcel BAUER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ donne procuration à Monsieur Denis DIGEL

#### Absents non représentés :

Madame Emmanuelle PAGNIEZ

## **Projet parcours citoyen conjointement porté par la Ville de Sélestat et l'Association Pour une Route Universelle (APRU)**

### **N° DCM\_108\_2024**

Domaine : Délibération  
Sous-domaine : Finances Locales - Subventions  
Service instructeur : Sécurité  
Rapporteur : Monsieur Hugo RAPP

Dans le cadre du partenariat entre la Ville de Sélestat et l'Association Pour une Route Universelle (APRU) pour une action de citoyenneté, un projet de parcours citoyen a été mis en place afin de permettre à dix jeunes sélestadiens sélectionnés par la Mission Locale de Sélestat et des Environs (MLSE) d'être sensibilisés à la citoyenneté.

Plusieurs actions sont prévues dans le cadre de ce projet, avec une action de solidarité, une action de prévention à la sécurité routière, une action de sensibilisation à l'histoire de la citoyenneté et une visite à Paris pour découvrir l'Assemblée Nationale et raviver la Flamme du Soldat Inconnu.

C'est pour cette dernière action qu'une subvention est sollicitée afin de financer le déplacement et les frais sur Paris. Cela comprend les frais de transport (Train + métro), de restauration (déjeuner et dîner) et les frais de ravivage de la Flamme du Soldat Inconnu pour la journée du 7 novembre 2024, pour les dix jeunes, deux accompagnants de l'APRU et un accompagnant de la MLSE.

Une demande de subvention a été faite par l'APRU auprès de la Collectivité européenne d'Alsace pour un montant de 700 € appuyé par M. SITZENSTUHL.

Le solde des frais qui restent à engager est évalué à 3 200 €.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

**après avis favorable  
de la Commission Affaires Générales Juridiques et Foncières  
réunie le 10/10/2024**

**VU** *le Code Général des Collectivités Territoriales.*

**VU** *l'objet et les statuts de l'association.*

**VU** *les crédits inscrits au budget principal 2024 sous le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » - imputation interne 65748-10009.*

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 200 € à l'association « Association Pour une Route Universelle » pour la participation au Parcours Citoyen.

### **Adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme  
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Guillaume VETTER-GENOUD